La croix de la plonge

Il est des lieux où règne une atmosphère particulière, où l'on ressent une sorte de plénitude, de repos de l'âme. Entre Costebelle et le mont Alambre, se trouve l'un de ces lieux traditionnellement marqué par la « Croix de la Plonge ». Certains ont pu remarquer son mauvais état, puis son absence, ces dernières années. Après plusieurs mois de réfection (réalisée par Lucie Delmas), elle a retrouvé sa place. C'est certainement une bonne occasion pour rappeler à certains, et apprendre à d'autres, l'histoire de ce lieu, l'origine de cette croix.

L'histoire se passe à la fin du 19^{ème} siècle, époque où le moyen de locomotion le plus utilisé dans le pays était la marche, quelle que soit la météo. L'histoire se joue entre la famille Chanal des Bastides (ferme située sur les bords du Lignon, au pied de Costebelle, versant Nord) et la famille occupant à l'époque la ferme de Jacassy. En passant par la draille de Soutrou : entre Alambre et Costebelle, 45 à 60 minutes de marche suffisaient pour rallier ces deux fermes.

A l'époque, les familles étaient souvent nombreuses et certaines avaient peu de moyens. Il était commun de « placer » un ou plusieurs enfants : ils endossaient alors le rôle de « valet » dans les fermes manquant de main d'œuvre. C'est ainsi qu'en septembre 1880 l'un des enfants de la famille Chanal des Bastides est placé valet à la ferme de Jacassy.

Loin de sa famille et de son « pays » le jeune garçon a du mal à se faire à sa nouvelle situation. Le père décide que son grand frère irait le chercher pour passer le nouvel an en famille, aux Bastides.

En décembre les jours sont courts. Dans nos montagnes le temps change vite. Le brouillard égare les plus chevronnées. La burle s'immisce dans le moindre petit espace. La bise nous glace au plus profond du corps. ... Les deux jeunes ont quitté la ferme de Jacassy mais ne sont jamais arrivés aux Bastides...

Les corps ont été retrouvés à la fonte des neiges, le 12 mars 1881. Ils étaient enlacés, l'aîné protégeant, en vain, le plus jeune de son manteau.

Pour le souvenir, la Croix de la Plonge a été placée au lieu où les deux frères, agés de 14 et 20 ans, ont succombé au froid et aux caprices de la nature.